

## **Message de la Préfecture**

**55% des accidents mortels se produisent sur des routes à double sens dépourvues de séparateur central.**

**Par le biais des préfectures, le Gouvernement invite à lire le document ci-dessous :**



# ROULONS MOINS VITE, LÀ OÙ ON MEURT LE PLUS.

55% des accidents mortels se produisent sur les routes à double sens sans séparateur central.  
**Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la vitesse maximale autorisée sur ces routes passe de 90 à 80 km/h.**

QUAN  
LA

« Baisser la vit  
sans sépara  
350 à 400 vi  
par une équi

DES

80

90

80

90

Temps de r

PEU DE

En rou

25

40